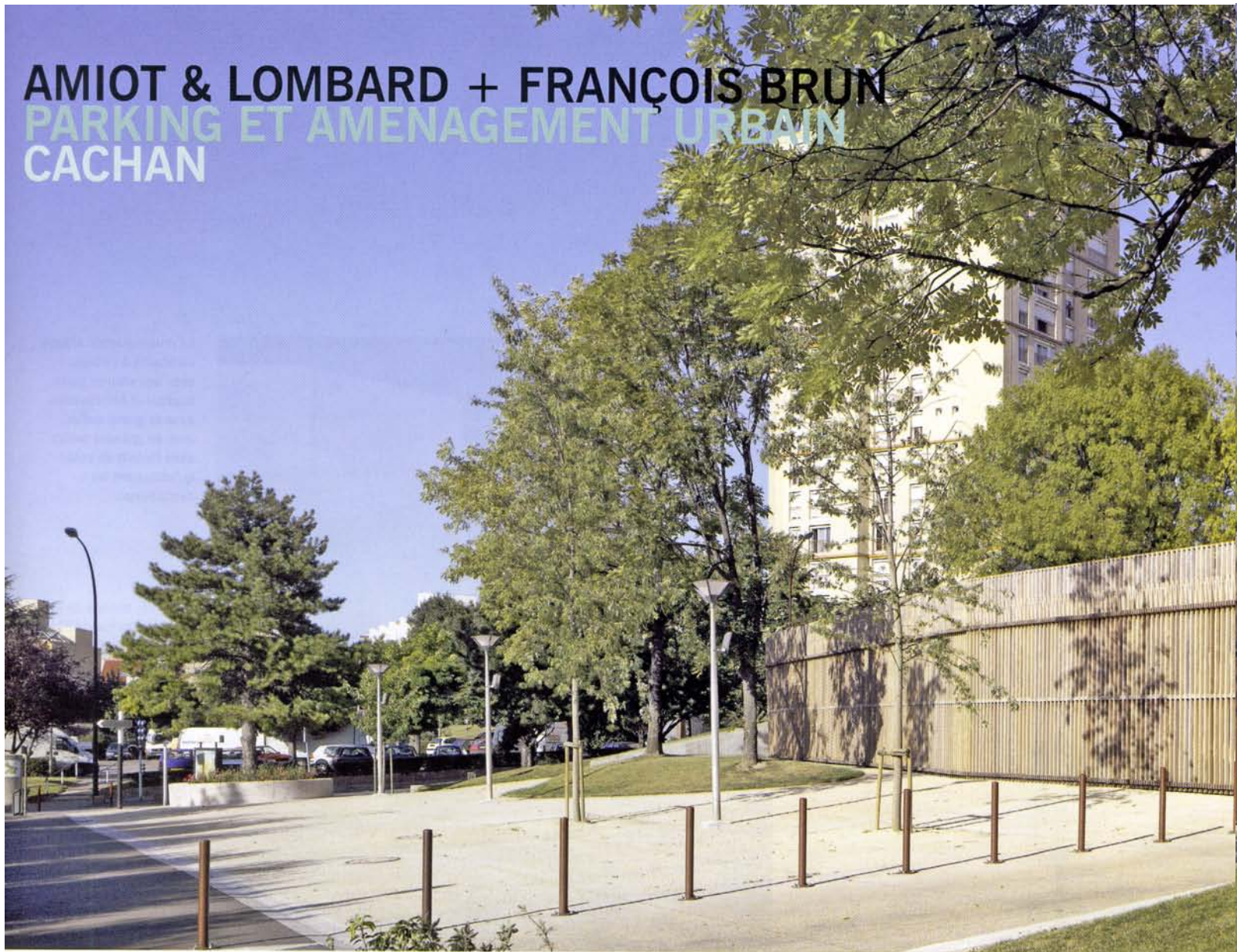


AMIOT & LOMBARD + FRANÇOIS BRUN

PARKING ET AMENAGEMENT URBAIN

CACHAN



Avec la création d'un parvis et d'un auvent sur l'entrée, l'accès au parking a retrouvé une dimension urbaine loin de la sinistrose antérieure.



L'intervention sur ce parking des années 60 répond à un double objectif, la réhabilitation du parc de stationnement et la requalification de la dalle piétonne de la Plaine.

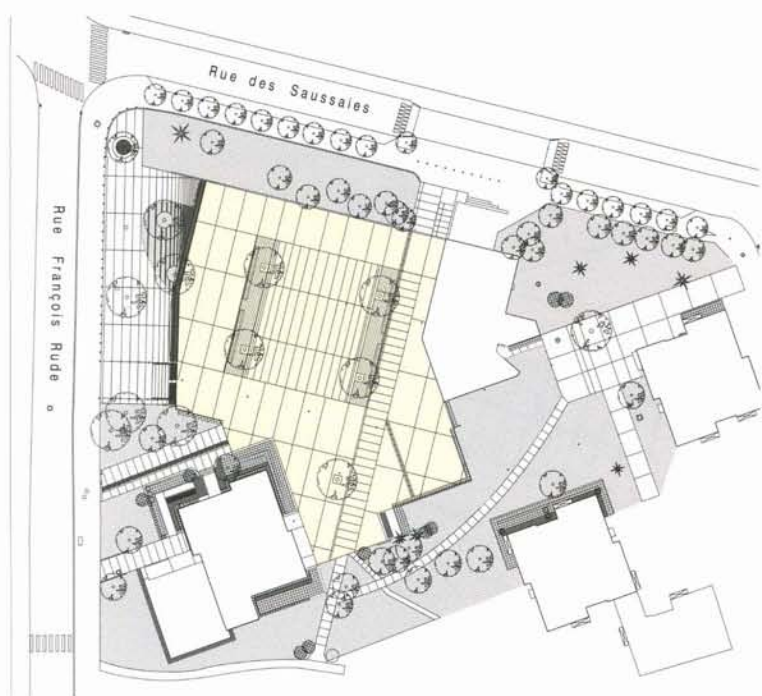
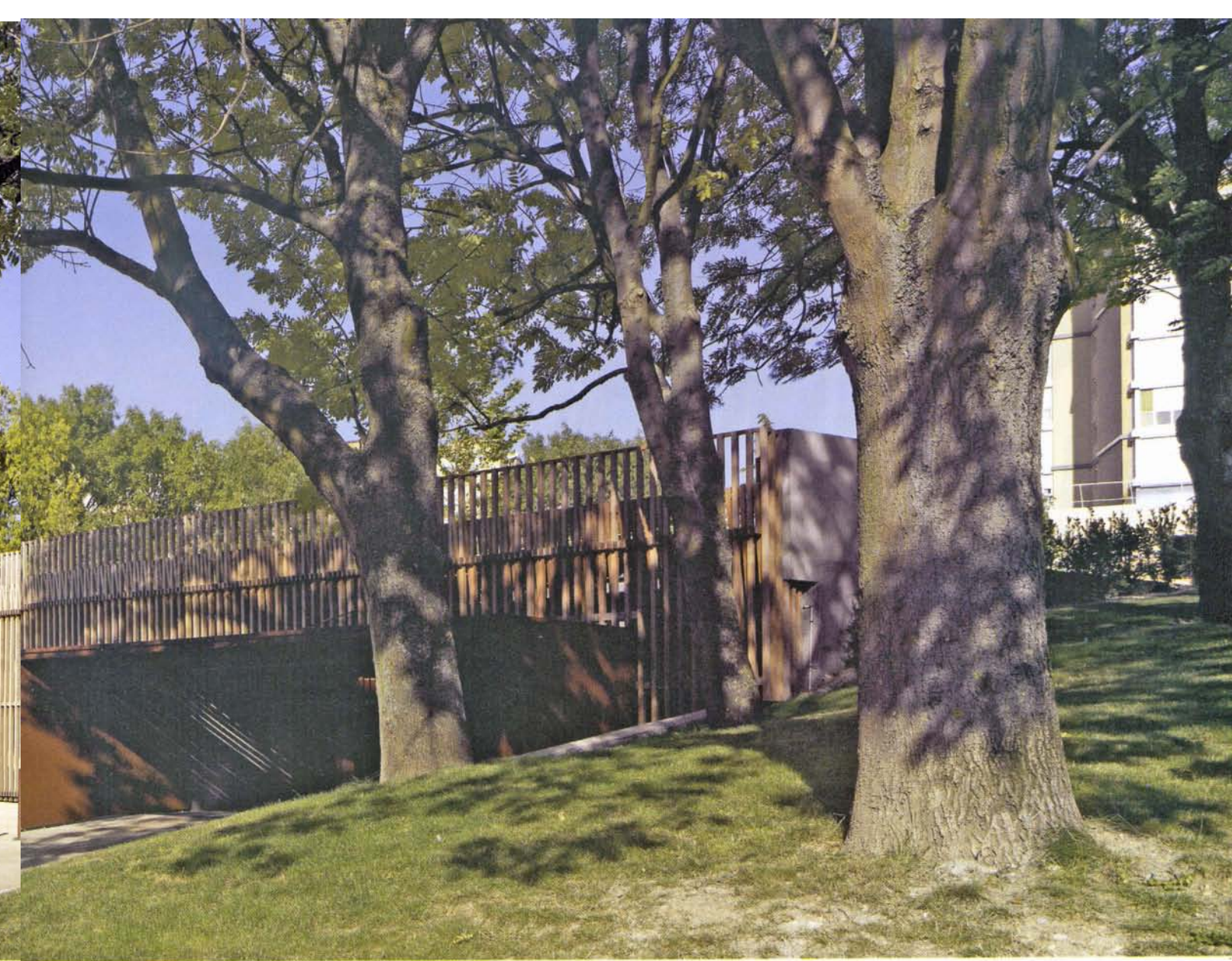
Pour améliorer le confort, notamment la ventilation du parking et rendre à la dalle un statut d'espace public, les architectes ont procédé au remplacement de la façade du parking et à l'aménagement de la toiture en lieu de détente. Ce parking résidentiel semi-enterré construit dans les années 60 souffrait d'une image négative en raison d'une insuffisance d'éclairage, d'où un sentiment d'insécurité, et surtout d'un déficit grave de ventilation. De plus, l'accès aux deux niveaux était ménagé par des rampes extérieures indépendantes qui empiétaient sur l'espace public.

La création d'une rampe interne reliant les deux niveaux a permis la réorganisation de la circulation et la suppression des rampes extérieures. Désormais placé directement dans l'axe de l'entrée, le nouvel accès signalé par un auvent en tôle d'acier laquée, se trouve de plain-pied avec l'espace public. La façade en béton totalement opaque sur la rue François Rude a été remplacée par une façade bois à claire-voie qui laisse entrer la lumière naturelle et l'air frais. Cette clôture épaisse est constituée d'un

assemblage de lattes de bois formant chevalets accrochés à la structure du parking. La section des lattes (80 x 40 mm) garantit une sécurité anti-intrusion. L'essence choisie – de l'ipé – un bois dur difficilement inflammable, assure la durabilité de l'ouvrage et minimise les risques d'incendie et de vandalisme. En outre, cette façade agit tel un filtre pour la lumière et les vues et constitue en partie supérieure le garde-corps de l'espace sur dalle. Le dispositif en lames verticales produit une certaine opacité de l'espace extérieur vers l'intérieur, et *a contrario*, une certaine transparence de l'intérieur vers l'extérieur. L'éclairage artificiel est placé en pied de façade afin de ne pas inverser le processus en période nocturne.

Sur la dalle, François Brun, paysagiste a planté six platanes qui bénéficient de fosses de terre ménagées dans l'épaisseur du parking. De plus la mise en œuvre de platelage bois en tapis crée des parcours et matérialise des zones de repos agrémentées de bancs. La dalle offre ainsi la possibilité de moments de pause pour parents et enfants sur le chemin de l'école voisine. Cette intervention douce apporte de l'aménité à l'espace public qui a désormais retrouvé un statut et un usage collectif.

C.S.-P.

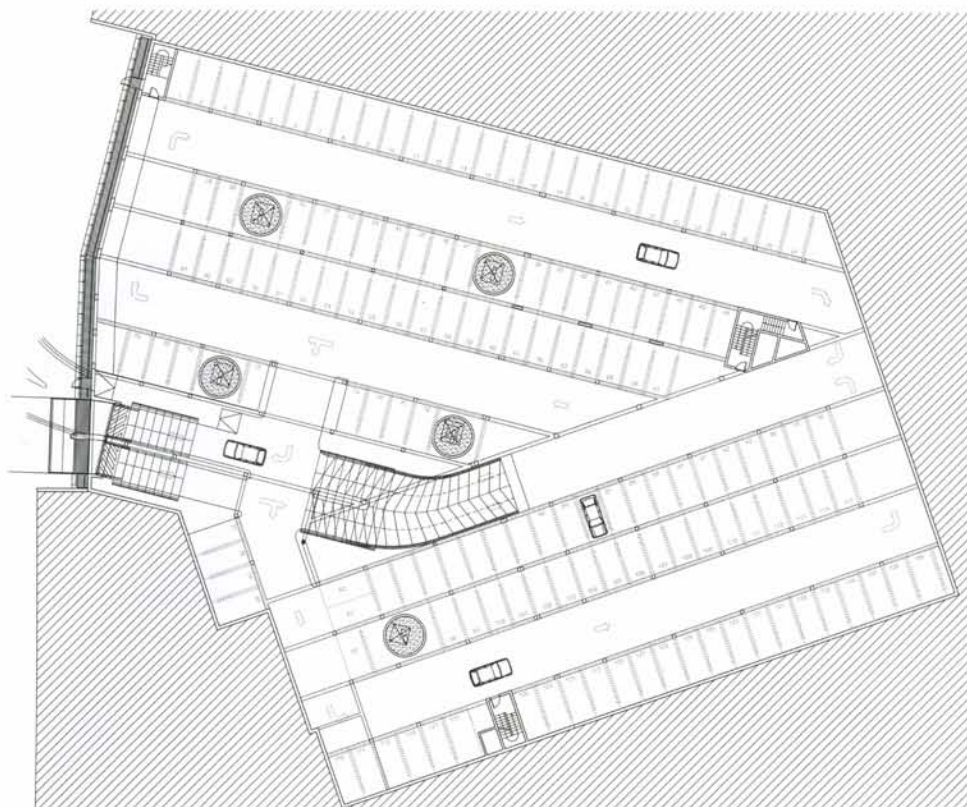


Platelage bois, bancs et platanes agrémentent l'espace public sur la dalle du parking.

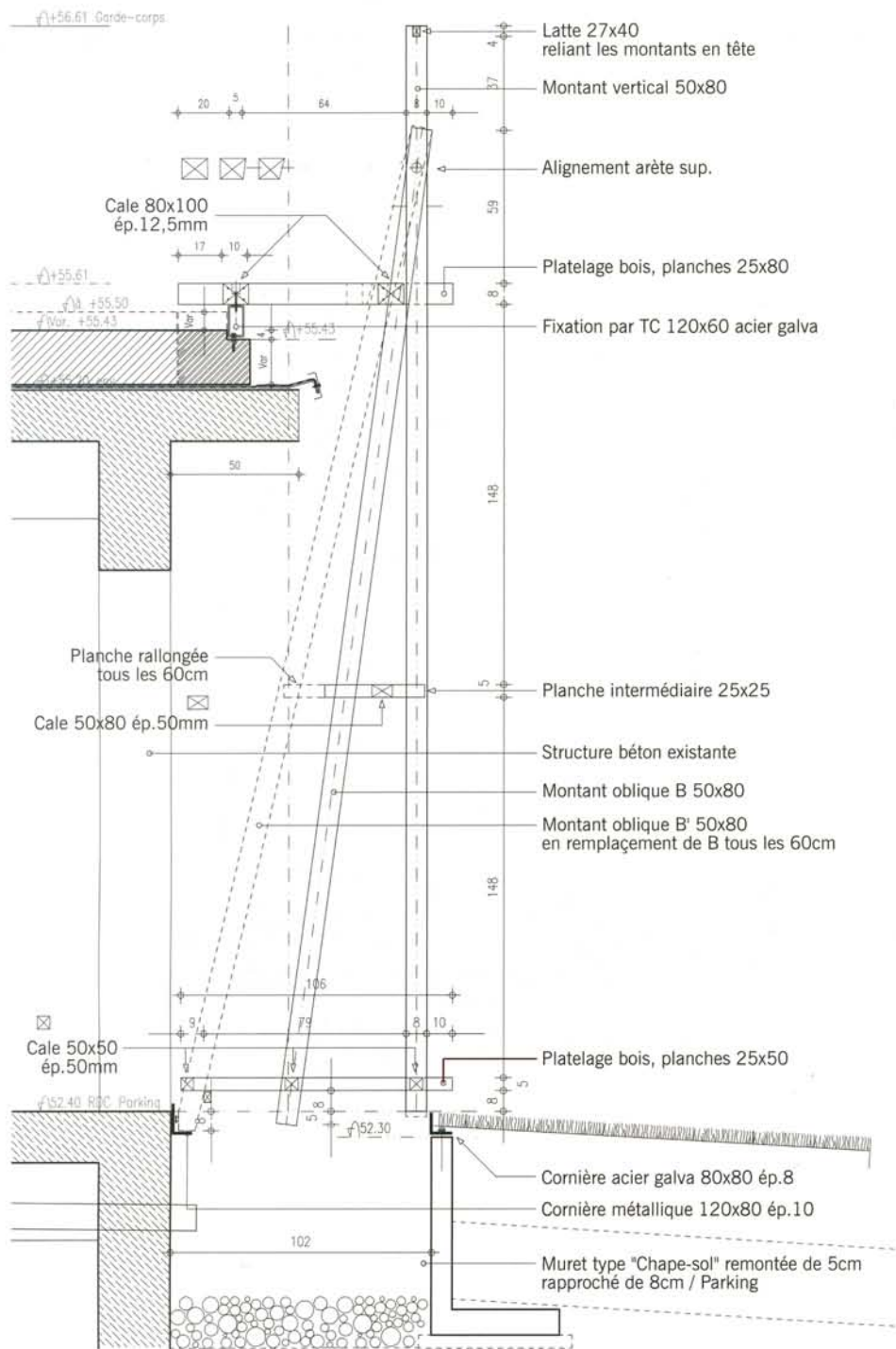




Le remplacement de la façade béton par une clôture bois à claire-voie favorise la perméabilité intérieur/extérieur tout en assurant la sécurité. Ci-contre, plan du parking.



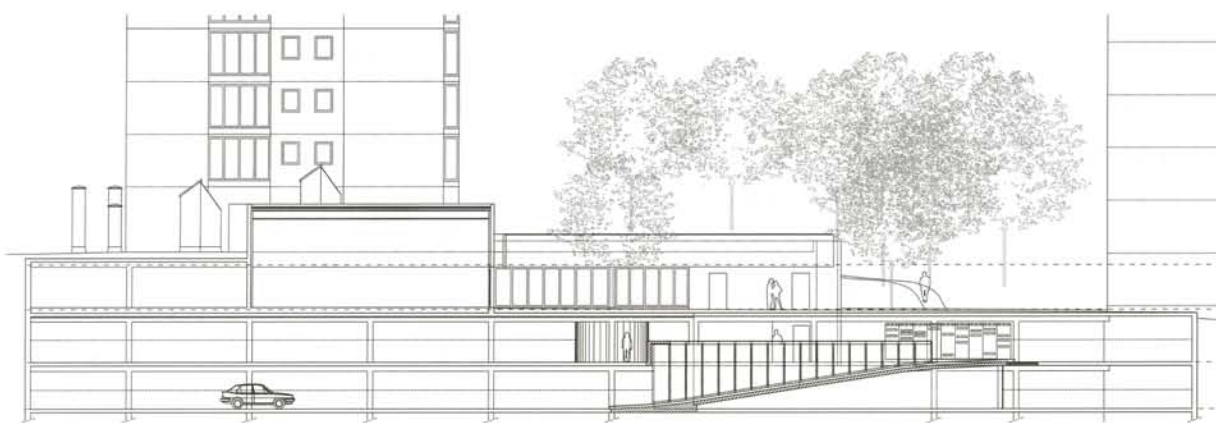
Plan du parking.



Coupe de détail sur la façade bois.



L'accès au parking est signalé par un auvent métallique inséré dans la façade en lattes d'ipé qui forme garde-corps devant l'espace aménagé sur la dalle de couverture.



Coupe transversale.

LIEU: 11, rue François Rude 94230 Cachan
MAÎTRISE D'OUVRAGE: OPHLM Cachan; Espacité.
MAÎTRISE D'ŒUVRE: François Brun, paysagiste, mandataire; Amiot-Lombard, architectes; Aartill, concepteur lumière.
PROGRAMME: réhabilitation du parking, aménagement de la dalle de couverture.
SURFACE: parking: 7 396 m², dalle de couverture 6 522 m².
COÛT: 1 450 000€ HT
ENTREPRISES: GTM, entreprise générale.